



L'Épiphanie

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 075

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté lors de la séance publique tenue le 17 janvier 2024, le *Règlement numéro 075*, intitulé « Règlement numéro 075 créant une réserve financière afin de financer des travaux pour la transformation de l'église en salle de spectacle ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 25 mars 2024

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE